



CIRCULAIRE N°6
Paris le 27 octobre 2020

Congrès FNTL FO/UNCP Novembre 2020 - Hardelot (62)

Chers(es) Camarades,

Comme vous le savez, nous sommes dans une situation sanitaire, liée à la Covid-19, très difficile.

La préfecture du Pas-de-Calais a restreint certaines de nos libertés comme celle de se rassembler à plus de 6 personnes et a instauré un couvre-feu à 21h, pour le moment. La préfecture n'autorise donc pas notre rassemblement, prévu du 4 au 6 novembre à Hardelot (62). En conséquence, le congrès physique est reporté à la dernière semaine du mois d'avril 2021.

Parce que nos instances doivent continuer à fonctionner, un congrès de transition en visioconférence sera mis en place pour l'ensemble de nos syndicats et mandatés (es) sur les dates des 4 novembre à 8h15 au 5 novembre 19h.

Un nouvel ordre du jour et des explications sur ce congrès en visio vous parviendront dans la prochaine circulaire.

Amitiés syndicalistes,
Le Secrétaire Général,
Patrice CLOS

